

VOIR GRAND.



MIPCOM
2019

APPEL D'INSCRIPTIONS

Information et procédure d'inscription
Pavillon du Canada @ [MIPCOM 2019](#)
14 au 17 octobre 2019



UNE INITIATIVE DE TÉLÉFILM CANADA
EN PARTENARIAT AVEC

 Canada Media Fund
Fonds des médias du Canada

 ONTARIO
CREATES | ONTARIO
CRÉATIF | CRÉATIF

 creativebc
 BRITISH
COLUMBIA
Supported by the Premier of British Columbia

 CMPA
Canadian Media
Producers Association

 MFM
MANITOBA | Musique & Film
Film & Music | MANITOBA

SCREEN
NOVA SCOTIA

INFORMATION ET PROCÉDURE D'INSCRIPTION

Avec une superficie de plus de 400 m², le Pavillon du Canada peut héberger physiquement jusqu'à 80 entreprises, ce qui le classe parmi les plus importants pavillons nationaux au MIPCOM.

Grâce au soutien financier de ses partenaires et à une longue tradition d'affaires avec Reed Midem, Téléfilm est en mesure d'offrir à ses clients un service clé en main, en fonction de l'option choisie.

En devenant exposant sous le Pavillon du Canada, vous profitez d'une solide image de marque, êtes hébergé dans un emplacement de choix situé dans un secteur achalandé, bénéficiez d'une vaste gamme de services et réduisez vos coûts grâce aux économies d'échelle réalisées sur l'acquisition des biens et services.

Le Pavillon vous offre :

- Tarif d'accréditation réduit (MIPCOM & MIPJUNIOR)
 - Mobilier et équipement audiovisuel*
 - Accès à Internet sans fil
 - Cadre pour affiche et présentoirs pour vos outils de promotion*
 - Présence de votre compagnie dans les outils de promotion produits par Téléfilm
 - Comptoir d'accueil avec service de réception et de transmission de messages
 - Invitation à participer aux activités de réseautage et/ou de promotion
 - Rafraîchissements et collations pour vous et votre clientèle
 - Accès à du rangement pour votre matériel
- * En fonction de l'option choisie

DATES À RETENIR

	Coût	Date limite
Inscription Pavillon du Canada	Voir la section OPTIONS ET TARIFS	Jeudi, 29 août
Accréditation Tarif early bird	720 € par participant	Jeudi, 12 septembre
Accréditation Tarif régulier	760 € par participant	À partir du 13 septembre
Insertion Guide MIPCOM	INCLUS	Mardi, 10 septembre

Et des options à des coûts avantageux telles que :

Écrans pour la diffusion et la promotion de vos produits canadiens installés sur les piliers du Pavillon	1 500 \$CA / écran
Emplacements pour affiches dans des zones à forte circulation	500 \$CA / affiche
Salle de réunion - 8 à 10 personnes	200 \$CA / heure
Espace visiteur muni de deux canapés pour 4 personnes	75 \$CA / 30 min
Service d'expédition groupée pour vos colis lourds d'un poids supérieur à 20 kg (44 lb)	Facturé au prorata du poids de votre marchandise

OPTIONS ET TARIFS

OPTIONS VISITEUR	VISITEUR Sans espace de rencontre	VISITEUR +
TARIFS (par compagnie)	550\$ CAD	750\$ CAD
Accès au pavillon et services (comptoir de réception, WiFi, borne chargement, rangement, rafraîchissements et collations)		
Accès à l'espace de rencontre pour visiteurs (inclut un maximum de 3 rencontres de 30 minutes**)		
Un cadre pour affiche (à l'intérieur du Pavillon) et un présentoir pour votre matériel promotionnel		

*75 \$CA seront facturés pour chaque rencontre supplémentaire de 30 minutes.

OPTIONS ESPACE PRIVÉ*	TABLE	BUREAU
TARIFS (par compagnie)	3050\$ CAD	Sur demande
Accès au pavillon et services (comptoir de réception, WiFi, borne chargement, rangement, rafraîchissements et collations)		
<ul style="list-style-type: none"> • Une table rectangulaire et quatre chaises • Logo de la compagnie sur le devant de la table • Supports pour feuillets promotionnels • Un cadre pour affiche sur un mur adjacent (Maximum de deux tables par compagnie) 		
<ul style="list-style-type: none"> • Mobilier de base • Un écran LCD DEL 40 po et un lecteur DVD • Quatre cadres pour affiches dans l'espace bureau • Un cadre pour affiche dans une zone achalandée • Logo de la compagnie sur le bandeau du haut • Options supplémentaires sur demande 		

* Une accréditation gratuite (par compagnie) pour les compagnies optant pour une table.

Offre valide jusqu'au 5 juillet. Quantités limitées.

Les espaces sont attribués en priorité aux clients réguliers du Pavillon puis sur la base du premier arrivé, premier servi en fonction de la disponibilité de l'option choisie. À noter que l'ordre de priorité d'attribution des espaces débute uniquement à la réception par Téléfilm du chèque de dépôt qui confirme l'option demandée.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

Pour être admissible, le requérant :

- doit exploiter une entreprise privée de propriété canadienne et sous contrôle canadien au sens de la Loi sur Investissement Canada dont l'activité principale est liée à l'industrie canadienne du film, de la télévision ou des nouveaux médias;
- ne doit pas être en situation de défaut concernant ses obligations envers Téléfilm Canada.

Les entreprises qui sont en situation de défaut avec Téléfilm Canada perdront leur statut prioritaire et pourraient se voir refuser l'accès au Pavillon du Canada comme exposant. Pour profiter à nouveau des services du Pavillon, ces entreprises devront d'abord régulariser leur situation avec Téléfilm Canada.

PROCESSUS D'INSCRIPTION

#1-Veuillez vous inscrire au Pavillon du Canada via la nouvelle plateforme en ligne [Grenadine](#) en vous créant un compte ou en utilisant votre compte existant. Pour une visualisation optimale, veuillez ouvrir la plateforme dans Google Chrome.

#2- Une fois votre inscription complétée, vous recevrez une confirmation d'inscription par courriel.

#3-Téléfilm Canada vous enverra une facture pour le paiement de votre commande.

#4-Veuillez envoyer votre chèque de dépôt libellé à l'ordre de Téléfilm Canada et faites-le parvenir au siège social de Téléfilm Canada, à Montréal, dans un délai de 7 jours suivant votre inscription afin de garantir la réservation de votre option et obtenir le lien pour votre accréditation.

MODALITÉS DE PAIEMENT

DÉPÔT DE RÉSERVATION

- Les inscriptions au Pavillon ne seront validées qu'à la réception d'une avance de 40 % du coût de l'option demandée sauf en ce qui concerne les options Visiteurs, dont le coût total doit être payé en entier au moment de l'inscription;
- Le chèque doit être libellé au nom de Téléfilm Canada et nous parvenir dans les sept jours suivant l'inscription en ligne;
- Si Téléfilm Canada n'est pas en mesure de confirmer une réservation en raison d'un manque d'espace, l'acompte sera remboursé à l'entreprise.

MODALITÉS SUBSÉQUENTES DE PAIEMENT:

- Pour un solde de **8 000 \$ et moins** : le montant est payable par chèque en **un versement, 30 jours suivant la réception de la facture finale après le marché;**
- Pour un solde **de plus de 8 000 \$** : le montant est payable par chèque en **deux versements, soit 30 jours après la réception de la première factures et 30 jours suivant la réception de la facture finales après le marché.**

POLITIQUE D'ANNULATION

Le requérant demeure redevable à Téléfilm Canada du **montant total** de l'option retenue en cas d'annulation après le **jeudi, le 5 septembre 2019.**

Le contrat d'accréditation avec Reed Midem est personnel, non transférable et final, et aucun remboursement ne sera effectué par Reed Midem si le représentant annule sa participation, peu importe la date. Toutefois, l'accréditation peut être transférée à un autre représentant de la même compagnie (même nom de compagnie et même adresse) sous certaines conditions.

OBLIGATIONS DU PARTICIPANT

Les participants aux initiatives internationales de Téléfilm Canada sont tenus de répondre à tous les sondages et de soumettre tous les rapports d'activités requis par Téléfilm Canada. Ces sondages et rapports sont strictement confidentiels et représentent un indicateur de performance essentiel pour Téléfilm Canada. Les renseignements qu'ils contiennent contribuent à l'évaluation et à l'élaboration des initiatives et des services que Téléfilm Canada offre à l'industrie par l'entremise de ses activités internationales. Les participants qui ne se conforment pas à cette exigence pourraient se voir limiter l'accès aux futures activités organisées par Téléfilm Canada.

Les participants au Pavillon du Canada doivent s'engager à respecter le code de conduite en vigueur. Ce code sera distribué aux exposants avant le début du marché.

Pour toute information supplémentaire, veuillez communiquer avec :

Kate Maurice
Conseillère, Promotion
Gestion des événements
kate.maurice@telefilm.ca
Tél: 438-469-1217
ou 1 800-567 0890

Valéry Legault
Coordonnatrice,
Gestion des événements
valery.legault@telefilm.ca
Tel: 438-469-1207
ou 1-800-567-0890